



JOURNAL MUNICIPAL

MAI 2010

LE PACOMIEN

VOLUME 15 NO 9



MESSAGE DU MAIRE

Quatrième Défi Marylise-Lévesque

Le quatrième Défi Marylise-Lévesque se tiendra le jeudi 24 juin prochain à Saint-Pacôme. Cette activité de participation permettra aux marcheurs et aux coureurs d'amasser des fonds pour appuyer notre judoka dans ses compétitions internationales.

Au programme : une marche de cinq kilomètres, une course d'un kilomètre pour les enfants de 7 à 12 ans, une course de cinq kilomètres et une autre de 10 kilomètres. Le premier départ se fera à 10h00 du site de la Station plein air de Saint-Pacôme. Surveillez le prochain Pacômien pour connaître le trajet de cette année.

Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau municipal de Saint-Pacôme et à la Caisse populaire de la Rivière Ouelle. Chaque participant recevra gratuitement un t-shirt du Défi Marylise-Lévesque et tous les profits de cette activité seront versés à la judoka.

Défi en toute sécurité

Les usagers de la route sont invités à redoubler de prudence lors du Défi Marylise-Lévesque qui se tiendra à Saint-Pacôme le jeudi 24 juin. La circulation se fera en alternance de 10h00 à 12h00 sur la route 230 entre le garage Richard et Guy Chamberland et la boucherie Gaston Dubé. Quelques rues municipales seront aussi empruntées par les marcheurs et coureurs.

Un plan de signalisation sera mis en application pendant le Défi Marylise-Lévesque, mais la collaboration des usagers de la route demeure essentielle pour assurer la sécurité des participants.

Fête nationale

La Fête nationale du Québec sera célébrée en grand cette année à Saint-Pacôme. Spectacles, feu de joie, Défi Marylise-Lévesque, repas communautaire ainsi que des activités et de l'animation pour les familles. Surveillez Le Pacômien de juin pour la programmation complète.

Programmation 2010

Mercredi 23 juin

Site de la Station plein air

18 h 30

Souper hot-dogs

18 h 30 à 24 h00

Feu de joie 21h

Spectacle de la Fête nationale : Bonjour la Visite ! et M.A.D.E.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL LE MARDI 8 JUIN 2010 À 20H00



Le 5 juin 2010, ce sera la Fête des voisins

La Fête des voisins offre une formidable occasion de mieux connaître les personnes de notre voisinage. Le samedi 5 juin 2010, partout au Québec les voisins se rassembleront pour célébrer le plaisir du bon voisinage et Saint-Pacôme sera encore une fois de la partie. C'est le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) qui est à l'origine de cet événement provincial. Pour Saint-Pacôme, il s'agit d'une cinquième année de participation. Lors de la dernière édition, près de 10 fêtes ont eu lieu dans notre municipalité rassemblant plusieurs dizaines de personnes qui ont profité de cette occasion pour mieux connaître leur entourage et développer un esprit de voisinage convivial et chaleureux.

Comment participer ?

Organiser la Fête des voisins est très simple, il suffit de le décider ! L'organisation est légère et elle ne dépend que de vous : vous et vos voisins êtes les véritables acteurs du succès. Le lieu est facile à trouver : la rue, la ruelle, le parc, la cour ou le hall de votre immeuble, etc. Voici quelques conseils :



1. Parlez-en à vos voisins

Préparez la fête en collaboration avec vos voisins. Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Cette préparation en commun c'est déjà un peu la fête !

2. Procurez-vous le matériel

Procurez-vous gratuitement des cartons d'invitations (à distribuer aux voisins) au bureau municipal de Saint-Pacôme. Nous vous remettons également des ballons colorés et vous serez admissible pour le tirage de t-shirts.

3. Associez les enfants aux préparatifs

Les enfants adorent les fêtes. Associez-les à l'organisation, vous verrez, ils auront plein d'idées. Confiez-leur des responsabilités: décoration, accueil, distribution des cartons d'invitations, etc. Prévoyez des choses avec et pour eux : jeux, animation, musique, etc.

4. Identifiez un endroit approprié

Que ce soit dans la cour de votre maison, dans le hall, la salle commune ou la cour de votre immeuble, choisissez l'endroit qui vous paraît le plus approprié. Prévoyez une stratégie de repli en cas de mauvais temps.

5. Invitez officiellement vos voisins

Distribuez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres de vos voisins environ deux semaines avant le jour J.

6. Suscitez la participation de tous à la Fête

Imaginez des solutions pour ceux qui peuvent avoir des contraintes pour participer : garde d'enfants, maladie, handicap, isolement, etc.

7. Les Agappes (la nourriture)

La Fête des voisins c'est simple et chacun fait sa part. Que vous organisiez votre fête sous la forme d'un 5 à 7 ou d'un buffet, une bonne formule est d'inviter les gens à apporter quelque chose à manger et à boire. Selon la formule que vous choisirez, le carton d'invitation prévoit un espace permettant d'inscrire les détails pratiques liés à la Fête.

8. Créez une ambiance de fête

Pensez aussi à la décoration (guirlandes, ballons, fleurs,...) et à la musique (il y a peut-être des musiciens parmi vos voisins). Mais attention à ne pas importuner les voisins qui ne participeraient pas à la fête; ce n'est pas le jour pour créer des chicanes de voisinage...

9. N'hésitez pas à faire connaissance

Le jour de la fête, faites ressortir l'altruiste en vous, ne soyez pas réservé. Le but est de mieux connaître vos voisins, alors faites les premiers pas et présentez-vous. Les timides vous en seront certainement reconnaissants.

10. Faites savoir que vous organisez une Fête

La fête des voisins, c'est des centaines de personnes qui, en simultanément, vont souligner l'importance du bon voisinage. Pour qu'on sache que vous faites partie du mouvement, informez la municipalité au 418-852-2356 ou à develop-stpacome@bellnet.ca et inscrivez votre fête sur le site Web de la Fête des voisins : fetedesvoisins.qc.ca. Vous courrez ainsi la chance de gagner des t-shirts et des ballons !



SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE OUELLE

La période de pêche au saumon sur la rivière Ouelle débutera le 1er juillet. Le poste d'accueil, d'information et d'enregistrement de la SGRO est situé à la Station plein air. Pour plus d'informations, composez le 418 852-2430. Il est également possible de se procurer un permis et d'enregistrer les captures chez Charles Kidd Inc.

Le souper-bénéfice de la Société de gestion de la rivière Ouelle se tiendra le samedi 29 mai prochain à la salle communautaire Albert-Royer de Saint-Pacôme.

La présidence d'honneur de ce sixième souper-bénéfice a été confiée à M. Laurent Briand, président et directeur des projets chez Kamco Construction Inc.

Le souper-bénéfice, avec ses encans et prix de présence, représente la principale source de financement de l'organisme. L'argent amassé permet, entre autres, d'aménager les accès pour la pêche. Vous pouvez réserver votre carte dès maintenant à la Station plein air de Saint-Pacôme ou en composant le 418-852-2430.

Invitation – Souper-bénéfice

Saint-Pacôme. La nature a ses propres lois qui sont à la fois dépendantes les unes des autres et intégrées harmonieusement dans un tableau qui force l'admiration. L'équilibre entre ses différents systèmes est parfois bien fragile. Heureusement, il existe des associations préoccupées par le sort réservé à notre environnement. La Société de gestion de la Rivière Ouelle en fait partie.

C'est donc avec grand plaisir que j'ai accepté la présidence d'honneur de leur 6^{ième} souper-bénéfice qui aura lieu le samedi 29 mai 2010, à 18h00, à la salle communautaire Albert-Royer (Club de golf) de Saint-Pacôme, située au 40, rue William.

Les profits de cette soirée permettront à la Société de continuer sa mission de protection, de conservation et de développement du saumon dans la magnifique rivière Ouelle. J'invite particulièrement les gens d'affaires à encourager les initiatives locales qui soutiennent le dynamisme de notre région et à encourager les membres de cette Société qui ont à cœur de léguer aux générations futures un patrimoine faunique important, pour le plus grand plaisir des pêcheurs, mais aussi pour les amateurs de la nature venus observer le retour du saumon dans son habitat d'origine.

Je vous remercie à l'avance de votre appui qui nous permettra de soutenir les efforts de la Société de gestion de la Rivière Ouelle. Votre contribution peut, à votre convenance, prendre diverses formes : achat de cartes pour le souper, dons en argent ou en objets qui seront offerts à l'occasion d'un encan, d'un tirage ou d'un prix de présence au cours de la soirée. À noter que, dans ce dernier cas, l'objet sera identifié à votre nom.

Au plaisir de vous rencontrer le 29 mai prochain.

Le président d'honneur,
Laurent Briand, Président et directeur des projets
Kamco Construction Inc.



Rallye Vente de garage

Encore cette année, le Rallye Vente de garage aura lieu. C'est le samedi 19 juin que se tiendra cette activité dans les municipalités de Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme et Saint-Gabriel-Lalemant.



Vous pourrez vous procurer votre permis de vente de garage, au coût de 5\$, à votre bureau municipal du 7 au 19 juin prochain !

Capsule verte



Recyclez vos savons: Rassemblez vos restes de savon dans un sac au congélateur. Quand vous en avez suffisamment, plongez le sac dans l'eau chaude, mais non bouillante, jusqu'à ce que les morceaux soient fondus. Laisser refroidir dans un moule de votre choix.



Campagne d'achat local: Chez nous d'abord !

Au début avril, les comités de développement des trois municipalités de l'axe de la rivière Ouelle (St-Gabriel, St-Pacôme et Rivière-Ouelle) ont invité l'ensemble des commerçants à un déjeuner-causerie sur la l'avenir des Paco\$. Douze commerçants ont répondu à l'invitation et ont assisté au déjeuner-causerie tenu le dimanche 18 avril 2010 au club de Golf de St-Pacôme.



Voici donc les grandes lignes qui sont ressorties de ce déjeuner : Un intérêt manifeste à la poursuite de l'incitatif d'achat local a été démontré par les commerçants présents, bien que sous-représentés. Les Paco\$ ont été lancés en 2000. Depuis, 73 495 Paco\$ ont été émis et utilisés à 83,4%; un indice plus que satisfaisant. Les Paco\$ minimisent les fuites économiques, maintiennent et/ou augmentent l'achalandage dans les commerces locaux et servent d'introduction pour les nouveaux arrivants auprès des commerçants. Cependant, leur circulation fait défaut. Une fois les Paco\$ offerts et dépensés, ils sont stockés à la Caisse Populaire, court-circuitant ainsi rapidement l'initiative d'achat local. Il est à souhaiter que des solutions soient proposées, adoptées et mises en applications afin d'optimiser l'utilisation de cette monnaie parallèle, et ce, pour les plus grands bénéficiaires des commerçants et des citoyens de l'axe de la rivière Ouelle.

Avant de donner suite à la continuité des Paco\$, les comités de développements souhaiteraient connaître l'avis d'un plus grand nombre de commerçants. C'est pour cette raison que les trois comités ont fait parvenir un questionnaire à tous les commerçants de l'axe de la rivière Ouelle afin de les aider à avoir une bonne lecture de la situation; à savoir s'il est pertinent de poursuivre l'initiative des Paco\$ ou s'il serait préférable d'envisager de nouvelles avenues relatives aux stratégies d'achat local.

Pour la suite des réflexions, les comités de développement feront appel aux citoyens et aux groupes sociaux des trois municipalités pour connaître leur intérêt à la redynamisation des Paco\$ et à l'importance de l'achat local.

Merci pour votre précieuse collaboration !

Message aux nouveaux arrivants



Vous êtes un nouvel arrivant? Vous vous êtes installé à Saint-Pacôme depuis février 2008? Le comité village en santé et la municipalité de Saint-Pacôme tiendront ce printemps une activité d'accueil pour permettre, à vous et à vos proches, d'échanger avec les représentants d'organismes locaux, de recevoir une pochette d'informations et quelques surprises.

Pour participer à ce 5 à 7 convivial, vous devez transmettre votre nom, adresse et numéro de téléphone par courriel à develop-stpacome@bellnet.ca, par téléphone au 852-2356 ou par la poste au Comité village en santé, 27, rue St-Louis, Saint-Pacôme (Québec), G0L 3X0. Nous attendons de vos nouvelles!

École en santé

Le défi Pierre Lavoie débutera le 3 mai 2010 dans les écoles de Saint-Pacôme, Saint-Gabriel et Rivière-Ouelle. Le défi consiste à comptabiliser le temps que les élèves des trois écoles consacreront à l'activité physique durant tout le mois de mai. Les écoles doivent accumuler le plus de cubes d'énergie (système de pointage) possible afin de maximiser leur chance de gagner le grand prix d'une fin de semaine au Stade olympique de Montréal. Encouragez les jeunes à développer un mode de vie actif en donnant l'exemple, l'activité physique c'est important peu importe l'âge.



Subventions pour la restauration des petits patrimoines

Ce programme de subvention est disponible dans 12 municipalités du Kamouraska. Il donne accès à des subventions pour restaurer les petits patrimoines en conservant leur caractère patrimonial. Les travaux peuvent toucher la toiture, les murs, les portes et fenêtres, etc. Seuls les matériaux traditionnels sont admissibles.



La subvention peut financer jusqu'au 2/3 du coût des travaux, selon le nombre de demandes reçues. La date limite pour faire une demande est le 25 juin 2010.

Par petits patrimoines, on entend tout bâtiment secondaire dont la fonction est autre que résidentielle : hangar, laiterie, fournil, poulailler, kiosque... Les croix de chemin sont aussi incluses. Pour être admissibles, les bâtiments doivent avoir été construits avant 1950 et être visibles d'un chemin public.

Pour faire une demande, procurez-vous un formulaire et le dépliant explicatif à votre bureau municipal ou à la MRC de Kamouraska au 425 avenue Patry, St-Pascal. Vous devrez fournir des photos du bâtiment et un estimé détaillé des travaux à faire.

Information : Jeanne Maguire, MRC de Kamouraska 418-492-1660 poste 242 ou par courriel jmaguire@mrckamouraska.com

DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

Réunion du 15 avril 2010

153.04.10 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 avril 2010 soit accepté tel que présenté.

154.04.10 DOSSIER STATION PLEIN AIR SAINT-PACÔME (SUIVI DE LA RÉSOLUTION MRC VS MUNICIPALITÉ)

ATTENDU QUE la Station plein-air de Saint-Pacôme est dans une situation financière précaire depuis plusieurs années;

ATTENDU QU'un comité d'analyse a été mandaté afin d'analyser les problématiques ayant causées cette situation et émettre des pistes de solution;

ATTENDU QUE le comité d'analyse remet en question l'engagement au niveau des activités d'Arbre en arbre et recommande le maintien de la licence pour un an;

ATTENDU QUE le comité d'analyse recommande le maintien de la station de ski et des glissades;

ATTENDU QUE le comité d'analyse recommande le maintien d'un comité de réflexion de la municipalité pour un dépôt d'un plan d'action d'ici un an;

ATTENDU QUE la recommandation de la MRC du Kamouraska est de décaisser 20 000\$ du Fond Des Municipalités du Kamouraska (FDMK) immédiatement et que l'autre 20 000 \$ du FDMK et 40 000 \$ du pacte rural seraient déboursés suite à l'engagement par voie de résolution de la Municipalité de Saint-Pacôme à :

S'engager à absorber 65 000\$ de coupure en ressources humaines à long terme;

S'engager à absorber les coûts globaux de la mise aux normes d'Arbre en arbre.

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Municipalité de Saint-Pacôme accepte la demande de la MRC du Kamouraska soit en absorbant 65 000\$ de coupure en ressources humaines à long terme et que la municipalité s'engage à trouver les fonds nécessaires pour la mise aux normes d'Arbre en arbre pour ouvrir la saison 2010.

155.04.10 PARTICIPATION FINANCIÈRE – STATION PLEIN AIR SAINT-PACÔME

ATTENDU QUE la Station Plein Air de Saint-Pacôme se retrouve dans une situation précaire;

ATTENDU QUE selon l'entente, la Municipalité de Saint-Pacôme verse à la Station Plein Air de Saint-Pacôme une quote-part de trois mille trois cent trente-trois dollars et trente-trois cents (3 333,33 \$) à chaque mois;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme verse immédiatement les quotes-parts de mai, juin et juillet, soit un montant de neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf cents (9 999,99 \$).

156.04.10 ENGAGEMENT DU COORDONATEUR(TRICE) POUR LE LOCAL DES JEUNES

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'engagement de Mme Laurie Dionne comme animatrice pour le local des jeunes au taux prévu à son contrat de travail.

157.04.10 DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR LA SURVEILLANCE DU CHANTIER POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU RANG DE LA CANELLE

ATTENDU la confirmation de la subvention du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT) pour permettre la finalisation des travaux de réfection du rang de la Canelle;

ATTENDU QUE les coûts projetés par BPR Groupe-Conseil seront supérieurs à vingt-cinq mille dollars (25 000,00 \$);

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que des soumissions soient demandées pour la surveillance du chantier pour les travaux de réfection du rang de la Canelle.

158.04.10 MANDATER UN(E) REPRÉSENTANT(E) POUR LE CHOIX D'UNE ŒUVRE D'ART – MINISTÈRE DE LA CULTURE

ATTENDU QUE le Ministère de la Culture du Québec exige de toute acquisition ou construction dans le secteur publique que

1% du coût des travaux soit réservé à l'achat d'une œuvre d'art;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Pacôme a fait l'acquisition de l'immeuble sise au 201 boulevard Bégin afin d'abriter la bibliothèque municipale;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Mme Claudette Isabelle pour faire le choix d'une œuvre d'art en compagnie d'un représentant du Ministère de la Culture du Québec.

159.04.10 ENGAGEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL – PÉRIODE DE PROBATION (HUIS CLOS)

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à l'engagement de M. Frédéric Lee en date du 18 janvier dernier par la résolution 031-01-10;

ATTENDU QU'ajustement est requis pour permettre l'adaptation à son nouveau travail;

ATTENDU QU'une rencontre a eu lieu le 12 avril dernier entre M. Frédéric Lee, M. Sylvain Dubé, conseiller municipal et M. Gervais Lévesque, maire, afin de discuter du travail de M. Lee, des correctifs à apporter et d'échanger sur les relations avec les autres employés;

ATTENDU QUE nous sommes conscients que ce travail est différent des ses emplois antérieurs et que nous reconnaissons ses compétences à plusieurs niveaux, tel que la gestion du personnel et la gestion administrative;

ATTENDU QUE nous reconnaissons de part et d'autres qu'il y a des ajustements à faire;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de prolonger de trois (3) mois la période de probation de M. Frédéric Lee à titre de directeur général de la Municipalité de Saint-Pacôme.

160.04.10 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h56.

Vers une gestion intégrée de la zone côtière du Kamouraska

Avec plus de 60 kilomètres de littoral, une quinzaine d'îles et îlots ainsi que la majorité de sa population habitant à moins de 10 km de la côte, il est difficile de nier le caractère maritime du Kamouraska. Le fleuve qui a longtemps été le lien commercial principal entre le Kamouraska et les autres régions du Québec a aussi été une source de prospérité pour la région par le biais de la pêche. De plus, les riches plaines côtières caractérisant le Kamouraska ont permis et permettent encore à la région de se démarquer par le dynamisme de ses activités dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'agroenvironnement.

À ce jour, le transport terrestre a pris la place du transport maritime et la pêche a connu un déclin important, cependant un lien intime persiste entre les habitants des communautés côtières du Kamouraska et le fleuve Saint-Laurent. Le charme des paysages côtiers du Kamouraska est de plus en plus reconnu par les voyageurs d'ici et d'ailleurs et donne lieu à l'émergence d'une industrie touristique dynamique et prometteuse.

L'agriculture, la villégiature, la pêche, la cueillette de plantes, le tourisme et les activités de plein air illustrent bien la diversité des activités pratiquées dans cette zone de convergence. Parallèlement, les larges étendues de marais côtiers présents sur les berges kamouraskoises hébergent une flore et une faune abondantes et diversifiées nécessitant une attention particulière afin d'en assurer la pérennité.

Dans ce contexte, les préoccupations des divers groupes d'usagers de la zone côtière divergent grandement et donnent lieu à un contexte propice à l'émergence de conflits entre les différents secteurs d'activités. Pensons notamment aux problématiques entourant l'entretien des aboiteaux, l'aménagement de sentier aux abords du littoral et la rencontre des activités touristiques et agricoles qui sont tous des exemples de dossiers chauds dans lesquels, il est difficile de parvenir à des solutions durables sans prendre en considération les points de vue et intérêts de chacun.

Au cours de la dernière décennie, la gestion intégrée s'est démarquée en tant que nouvelle approche de gestion territoriale visant à valoriser la participation des intérêts publics, privés et citoyens à la prise de décisions. Concrètement, cela signifie qu'un groupe de gens du milieu est mis en place afin de permettre les échanges entre les divers secteurs d'activités ainsi que de cibler les enjeux et les problématiques présents sur le territoire.

En 2008, le comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire en collaboration avec le CRDT de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), les comités de bassins versants des rivières Fouquette et Kamouraska ainsi que la MRC de Kamouraska se sont regroupés pour entamer les démarches préalables à la mise en place d'un comité côtier au Kamouraska.

Jusqu'à présent, un portrait de la zone côtière a été réalisé par le comité ZIP en collaboration avec les comités de bassins, l'UQAR et la MRC. La réalisation de ce portrait, comportant de l'information sur le milieu physique et écologique, sur l'histoire, sur l'occupation du territoire et sur les préoccupations du milieu s'est basée non seulement sur la documentation disponible mais aussi sur la consultation des gens du milieu. Suite au parachèvement et à la présentation de ce portrait du territoire à l'automne 2009, une table de travail a été formée afin de profiter de l'essor généré par la publication du portrait pour faire évoluer le processus de mise en place d'une table de concertation propre à la zone côtière du Kamouraska.

Au cours de la prochaine année, les objectifs principaux du comité de travail pour la gestion intégrée de la zone côtière du Kamouraska sont les suivants :

- Diffuser le portrait de la zone côtière intitulé Des rivières à la mer : Vers une gestion intégrée de la zone côtière du Kamouraska
- Arrimer la table côtière du Kamouraska aux autres initiatives de concertation présentes sur le territoire
- Consolider le comité de travail en y assurant la permanence et la représentativité des membres afin de former de manière durable la table côtière du Kamouraska;
- Prioriser les enjeux et problématiques;
- Identifier les actions à entreprendre.

Dans le but de faciliter la diffusion du portrait de la zone côtière au sein de la population, le document est disponible en ligne sur le site du comité ZIP Sud-de-l'Estuaire à l'adresse www.zipsud.org ou directement en suivant le lien suivant : http://www.zipsud.org/files/Des+rivieres+a+la+mer_2009_basse+resolution.pdf.

Pour vous impliquer dans la gestion de la zone côtière du Kamouraska ou simplement pour avoir plus d'informations sur ce projet nous vous invitons à communiquer avec le service de gestion intégrée de l'eau de la MRC de Kamouraska ou avec le comité ZIP Sud-de-l'Estuaire.

Jérémie Guay Chénard, coordonnateur
Service de gestion intégrée de l'eau
MRC de Kamouraska
418-492-1660 poste 241
jguaychenard@mrckamouraska.com

Françoise Bruaux, directrice
Comité ZIP du Sud-de-l'Estuaire
418-722-8833
zipse@globetrotter.net

Autres liens d'intérêt :

Portail web des comités de gestion intégrée de la zone côtière du Québec, www.zonescotieresquebec.org, Comité de bassin de la rivière Fouquette, www.fouquette.qc.ca, Comité de bassin versant de la rivière Kamouraska, www.mont-carmel.net/cobakam/

Garde Paroissiale de Saint-Pacôme

Souper B.B.Q.

Le dimanche 6 juin 2010 à 17h00

Au Centre municipal de Saint-Pacôme

Coût : 11,00 \$

Tirage d'une plante (valeur de 50,00 \$), gracieuseté des Feuillages du Québec de Saint-Pascal

Possibilité de livraison

Bénévoles du Centre D'Anjou

L'assemblée annuelle des Bénévoles du Centre D'Anjou aura lieu le 3 juin 2010.

Vous êtes cordialement invité à y participer. L'assemblée se tiendra à la salle des conférences du Centre D'Anjou à 19h30.



Un nouvel espoir pour les fumeurs

Le tabac serait aussi difficile à abandonner que l'alcool, la cocaïne et l'héroïne qui nécessitent dans la majorité des cas une thérapie intensive. Ainsi, ce même type de soutien ne devrait-il pas être disponible à toute personne désirent cesser de fumer ?

Dans une volonté d'offrir une nouvelle alternative, La Montée, qui compte plus de 18 ans d'expertise dans le traitement des dépendances, innove en lançant un programme intensif se démarquant par un accompagnement 24 heures sur 24, et ce, pendant 7 jours consécutifs.

Une équipe de professionnels composée d'un médecin, de psychologues et d'éducateurs assureront encadrement et soutien tout au long du séjour qui comprendra : un bilan médical, un suivi psychologique individuel et de groupe, des ateliers ainsi que des activités permettant la connaissance de soi (autant physique que psychologique).

Pour en savoir davantage ou tout simplement pour s'inscrire lors du prochain séjour prévu du 27 juin au 3 juillet 2010 appelez au (418) 852-2866.

La Montée
127-B, rue Galarneau Saint-Pacôme (Québec)
Téléphone : (418) 852-2866 Télécopieur : (418) 852-2898

Source : Annie Chamberland

AVIS DE CONVOCATION

L'organisme Services Kam-Aide inc. invite toute la population à sa 17e assemblée générale annuelle des membres qui se tiendra :



Quand : le jeudi 10 juin 2010

Où : au CSSS de Kamouraska

(575, Avenue Martin à St-Pascal, grande salle, 2e étage)

Heure : 19h30

Services Kam-Aide est un organisme à but non lucratif qui offre des services d'aide à domicile pour la population du Kamouraska.

CONFÉRENCIER INVITÉ : M. Marcel Lebel
de la Table de Concertation des personnes Aînées
du Bas-Saint-Laurent (TCABSL)

M. Lebel nous parlera du rôle de la Table et
d'un nouveau projet de répit pour les proches aidants.

Une collation vous sera servie au cours de la soirée.

Nous vous attendons en grand nombre !

La Maison de la famille du Kamouraska Inscription obligatoire à nos activités : au 492-5993, poste 103.

Capsules info-parents

Nous organisons dans nos locaux, situés au 580-C, rue Côté à Saint-Pascal, des rencontres sous l'aspect de capsules informatives adressées aux parents et touchant des sujets différents. La prochaine, le mardi 25 mai 2010 à 13h30 aura pour thème : « Les soins et les produits naturels pour les enfants ». Animatrice : Claudine Richard. Inscription obligatoire une semaine à l'avance.

L'encadrement et la discipline

Cet atelier vous propose de faire autrement, d'encadrer et discipliner les enfants et les adolescent(e)s en remplaçant les punitions et les récompenses par des moyens visant à les rendre responsables, libres et heureux. Venez découvrir des moyens simples et efficaces ! À La Pocatière, le lundi 31 mai à 19h00 au CLSC, situé au 708, 4e Avenue. Animatrice : Claudine Richard. Inscription obligatoire une semaine à l'avance.

Maman en forme

La Maison de la famille du Kamouraska offre gratuitement aux jeunes mamans accompagnées de leurs bébés une série d'ateliers de stretching et selon la température, de mise en forme avec poussette et bébé suivie d'une pause détente et échanges entre les mamans. À Saint-Pascal, le mardi 8 juin 2010 à 13h30 au Centre communautaire Robert-Côté. Animation : Karine Chénard, massothérapeute. Inscription obligatoire une semaine à l'avance.

C'est le temps du grand ménage

Vous faites le tri de vos vêtements et jouets pour enfants ? Nous organisons une activité pour faire du troc, vendre ou acheter des articles usagés pour enfant mais en très bon état. Venez en profiter en grand nombre et posez un geste éco-responsable. À Saint-Pascal, le mardi, 15 juin à 13h30 à nos locaux. Animatrice : Claudine Richard. Inscription obligatoire une semaine à l'avance.

Assemblée générale annuelle

La Maison de la famille du Kamouraska vous invite à son assemblée générale annuelle, le mercredi 16 juin 2010 à 19h00 dans ses locaux situés au 580C, rue Côté à Saint-Pascal. Bienvenue à tous !

Dates de fermeture estivales

La Maison de la famille désire informer la population que ses bureaux seront fermés du 11 juillet au 15 août inclusivement. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter à toute la population de très belles vacances. Surveillez notre nouveau dépliant au début de l'automne afin de connaître les activités à l'horaire !

Location d'équipement et Joujouthèque

Nous offrons le service de location d'équipement sécuritaire pour enfant à coût modique du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 : sièges d'auto 0-20 lb, 20-40 lb et d'appoint, lit, parcs pliants, chaises hautes, poussettes, chaises d'appoint de table, coussins d'allaitement, traîneaux, barrières. Nous offrons aussi le «kit mamie» pour les grands-parents à 5 \$/semaine, profitez-en ! Prenez note que la Joujouthèque est en opération aux mêmes heures, les jouets et les livres sont prêtés gratuitement pour 3 semaines. N'hésitez pas à rejoindre la responsable, Guylaine Després, au 492-5993, poste 107 pour plus d'informations et faire vos réservations.



Message du Club Optimiste

SARCEL :

Stationner à reculons, c'est logique !

Voilà un projet de sécurité parrainé par les Clubs Optimistes dont vous allez entendre parler de plus en plus dans les prochains mois. Votre Club Optimiste vous encourage à stationner à reculons quand c'est possible.

Avantages :

- Permet une sortie en toute sécurité
- Permet au conducteur de voir les enfants, les piétons, les cyclistes
- Attire l'attention au départ puisque nous sommes plus visibles avec nos phares avant
- Réduit les risques de collision
- Position idéale pour un remorquage ou survoltage
- Facilite le passage entre deux bancs de neige
- Prêt à sortir en cas d'urgence

STATIONNER À REÇULONS, C'EST LOGIQUE !

Ce n'est qu'un changement d'habitudes

« Repartir d'avant, c'est intelligent »

SARCEL

DATES À RETENIR

Juin 2010

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Récupération 1	2	3 13h Âge d'Or : cartes	4 Récupération 2	5 Fête des Voisins Corp. Du moulin Souper Pizza
6 Souper BBQ Garde paroissiale	7 19h30 C.A Fermières	8 Vidanges 1 20h Séance régulière du conseil	9 19h30 Ass.gén. ann. Fermières	10 13h Âge d'Or : cartes	11 Vidanges 2 Exposition des Fermières	12 Exposition des Fermières
13 Exposition des Fermières	14	15 Récupération 1	16	17 13h Âge d'Or : cartes	18 Récupération 2	19 Rallye Vente de garage
20	21	22 Vidanges 1	23 18h30 Souper Hot dog, feu de joie et spectacles	24 Fête Nationale Défi Marlyse- Lévesque	25 Vidanges 2	26 Âge d'Or : danse
27	28	29 Récupération 1	30	HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE Les mardis de 18h30 à 20h30 Les dimanches de 10h00 à 12h00 Téléphone 418-852-2356 poste 2		

ÂGE D'OR « JOIE DE VIVRE » Fête du mois de juin

Colette Richard	1	Normand Dubé	12	Ginette B. Dionne	23
André Lévesque	3	Liliane Lévesque	13	Pierre-Paul Blais	28
Raymond Richard	5	Paulin St-Onge	15	Marie-Blanche Lavoie	27
Sonia Dubé	7	Linda Gagné	18	Mario Lévesque	27
Geneviève Plourde	9	Jeanne D'Arc Lebel	19	Raynald Thériault	29
Andréa Dubé	10	Rita St-Onge	21		
Germaine Beaulieu	11	Micheline Boucher	21		



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière Ouelle

GUICHET AUTOMATIQUE
24 HEURES PAR JOUR
7 JOURS PAR SEMAINE

Siège social

7, rue Caron CP 68
St-Pacôme (Québec)
G0L 3X0 (418) 852-2812

Date de tombée : 14 juin 2010

Prochaine parution : 23 juin 2010